

## Éolien : onze sites potentiels

Mardi dernier, en présence de Philippe Grosvalet, vice-président du conseil général; Jean-Pierre Belleil, maire de Joué sur Erdre; Maurice Perrion, maire et conseiller général de Ligné et d'Hervé Bréhier, maire de Mouzeil, s'est tenue une réunion publique sur les zones de développement de l'éolien sur le territoire de la communauté de communes (Compa) en présence d'un public peu nombreux.

Une spécialiste de l'agence Alisé en charge de l'étude a expliqué à l'assemblée toutes les clauses d'exclusion territoriale, en particulier la protection des paysages, la présence de monuments historiques, les sites remarquables et protégés,

les contraintes techniques et servitudes diverses (couloir aérien, routes, canalisations...) ainsi que le recul par rapport à l'habitation (distance de 500 mètres).

Au final la communauté de communes a retenu onze sites potentiels de développement, disséminés sur le territoire.

« Les objectifs du conseil général sur le département objectif 2020 sont de 600 mégawatts sur terre et de 500 en mer », a précisé Philippe Grosvalet.

Il semble que sur la Compa le potentiel maxi représente environ 300 Mgw. « C'est une diversification nécessaire », a précisé Hervé Bréhier. ■